



# STAND D'INFORMATION

Sensibiliser le plus grand nombre

Tenir un stand de sensibilisation dans l'espace public ou au sein d'une organisation dans le cadre d'un Plan de Mobilité est un moyen efficace d'informer les cyclistes, voire d'aborder les enjeux de la sécurité routière ou de la transition énergétique avec un large public.

## Le concept

Sur un marché ou lors d'évènements comme la Semaine Européenne de la Mobilité, un conseiller en mobilité de la Maison du Vélo répond aux questions, diffuse des documents d'information sur les itinéraires cyclables et les services vélo et encourage la pratique.



### Informations pratiques



Emplacement de 10 à 30 mètres carrés pour 2 tables.



En entreprise, les stands d'information et de sensibilisation à l'usage du vélo se déroulent généralement pendant la pause méridienne, de préférence les mardis ou jeudis, si possible aux abords du lieu de restauration des salariés.



L'emplacement du stand (zone de passage) et la communication en amont sont déterminants pour la réussite de l'opération.

## Les options

Le stand peut être combiné au test de vélos utilitaires, découverte des aménagements cyclables alentours, vélo-mixeur, vélo psychédélique, expositions, balance climatique pour calculer ses émissions de gaz à effet de serre en fonction de son mode de déplacement, etc.

Les contenus sont adaptés :

- Les différents services vélo existants sur le territoire
- Les itinéraires cyclables recommandés et personnalisés avec Geovelo (prévoir accès wifi)
- Les risques routiers à vélos et des conseils pour les limiter
- Les possibilités d'intermodalité vélo-transports : vélos pliants dans les bus, métro, tram, cars et trains, embarquement des vélos classiques dans les tram et trains, parcs à vélos à accès réglementé au sein des stations Tisséo et en gares...
- Les accessoires de sécurité routière.

## Contactez-nous

**Thomas Berthet - responsable Services aux professionnels**

[thomas.berthet@maisonduvelotoulouse.com](mailto:thomas.berthet@maisonduvelotoulouse.com)

05 61 71 09 91 / 07 68 48 30 63

*L'association la Maison du Vélo est une structure de l'économie sociale et solidaire dont l'objet consiste, par la déclinaison d'une offre de services, à développer l'usage du vélo. Ses prestations sont des services aux membres. L'adhésion est valide un an de date à date, à compter de la date du premier service rendu.*